

Bulletin d'inscription au Pèlerinage du Carmel 2014

A renvoyer avant le **14 juin 2014** (date impérative) à :

M et Mme Marc LUCAS
Bâtiment A1, Résidence la Roseaie
37 route d'Agde – 31500 Toulouse

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Tél : _____ Portable : _____

Vous êtes...

* Merci de préciser

Consacré(e)

- Congrégation carmélitaine* _____
- Carmélite Sœur externe
- Membre de l'Institut Notre-Dame de Vie
- Autre* _____

Membre de l'OCDS - Communauté de * _____

Autre* _____

Hébergement souhaité :

- Par vos propres moyens
- Hôtel NOTRE-DAME DE LOURDES ***
- Hôtel de la BASILIQUE ***
- Hôtel de PARIS ***

Dans ces trois derniers cas, vous confiez l'organisation technique de l'hébergement à l'Agence **BIPEL**,
27B bd. Solférino 35000 Rennes (licence 035 95 0007)

Type de chambre souhaité :

- Simple (selon disponibilité)
- Double

Si vous souhaitez partager votre chambre avec une personne de votre connaissance, veuillez indiquer son nom :

Votre année de naissance : _____

Règlement

1 - Si vous êtes logé(e) à l'Hôtel N-D de LOURDES, à l'Hôtel de la BASILIQUE ou à l'Hôtel de PARIS

Séjour du 14 juillet (dîner inclus) au 17 juillet (déjeuner inclus)

Pension complète pour 3 jours :

135 € / personne €

Supplément chambre simple (nombre limité) :

60 € / personne €

Frais d'agence, d'organisation et d'assurances et cotisation aux Sanctuaires de Lourdes

30 € / personne €

TOTAL €

Chèque à l'ordre de «**BIPEL**» à joindre à l'envoi de ce bulletin.

En cas d'annulation, les frais divers ci-dessus de 30 € par personne ne seront pas remboursés.

Les frais d'hébergement ne seront pas remboursés si la demande d'annulation parvient après le 12 juillet (demande d'annulation à faire parvenir par tél. au 06 26 93 22 93 ou par e-mail à pelerinagelourdes@carmel.asso.fr).

2 - Si vous êtes logé(e) par vos propres moyens

Frais d'agence, d'organisation et d'assurances et cotisation aux Sanctuaires de Lourdes (par personne) :

- pour tout le pèlerinage 25 € / p.

- pour une seule journée 10 € / p.

TOTAL €

Chèque à l'ordre de «**BIPEL**» à joindre à l'envoi de ce bulletin (non remboursable en cas d'annulation).

Organisateur :



MUTUELLE
Saint-Christophe
ASSURANCES